

# CROIX-ROUGE DE CÔTE D'IVOIRE

## NOTRE EXPÉRIENCE

### KIT D'INFORMATION

#### Notre contexte

La Croix-Rouge de Côte d'Ivoire a été fondée en 1960 et reconnue en tant qu'organisation de bienfaisance par un décret gouvernemental de 1963. Nous avons 50 sections locales ainsi que 26 équipes de premiers secours séparées, soit au total 76 entités réparties sur l'ensemble du territoire national, capables d'intervenir rapidement en cas d'urgence.

Notre Société nationale contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes particulièrement vulnérables

dans tout le pays, par des programmes tels que l'administration de premiers secours, l'amélioration de la santé et la promotion des valeurs humanitaires. Elle est aussi l'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

#### Les conséquences en termes d'acceptation, de sécurité et d'accès

Un incident récent fournit un exemple des types de difficultés auxquelles se heurte notre personnel lorsqu'il s'efforce de réaliser son action humanitaire dans des conditions extrêmement dangereuses et changeantes.



Loyal Horanteh/CICR

Des volontaires de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire administrent des soins de santé aux habitants, aux rapatriés récents et aux personnes déplacées après les violences post-électorales.

En décembre 2010, la Côte d'Ivoire s'est trouvée plongée dans une crise post-électorale. Une immense manifestation a été annoncée devant le siège de la chaîne nationale de radio et de télévision. Comme deux groupes rivaux devaient y prendre part, le risque de violences était élevé. Comme d'habitude dans ce genre de situation, notre Société nationale a déployé des équipes de secouristes dans plusieurs quartiers.

L'une de ces équipes était en place à Cocody, le quartier considéré comme le plus exposé aux violences. Vers 10 h 30, l'équipe a entendu des rafales d'armes à feu automatiques venant de la zone du front de mer.

Elle s'est alors précipitée sur les lieux et a découvert un certain nombre de blessés, dont plusieurs gravement. L'équipe a chargé les victimes dans son véhicule, s'apprêtant à les emmener à l'hôpital, mais la tâche n'était pas aisée. Très vite, elle s'est trouvée bloquée à un poste de contrôle où des hommes armés intraitables leur ont refusé le passage. L'équipe a alors tenté d'emprunter un autre itinéraire, plus long, pour gagner l'hôpital, mais elle s'est trouvée à nouveau bloquée par des hommes en armes. L'état des victimes choquées se détériorait rapidement ; les secouristes firent leur possible pour les maintenir en vie en essayant de gagner l'hôpital par un troisième itinéraire.

Alors que l'équipe n'était plus qu'à 400 mètres de sa destination, elle fut arrêtée une nouvelle fois à un poste de contrôle fortement gardé, où elle resta longtemps bloquée, pendant que les personnes blessées étaient fouillées, et même déchargées du véhicule. Malgré les protestations du responsable de l'équipe, qui expliqua que les blessés allaient mourir s'ils ne recevaient pas des soins urgents, les hommes armés se montrèrent intransigeants. Lorsque l'équipe de la Croix-Rouge put enfin repartir, après avoir longuement discuté et argumenté, l'hôpital refusa d'admettre les patients. Quand ils parvinrent à un autre hôpital, à 20 km de là, l'un des patients était décédé et l'autre se trouvait dans un état critique.

## Notre action et les enseignements tirés

Cet incident montre comment les retards aux postes de contrôle, la discrimination contre les blessés sur la base de leur affiliation, l'impossibilité de défendre la dignité humaine et de faire respecter le rôle du personnel sanitaire a coûté la vie à un blessé et mis en danger la vie de plusieurs autres. Seuls le comportement calme et coopératif des membres de l'équipe, qui n'ont jamais cessé de chercher à atteindre leur objectif par le dialogue, sans compromis sur les Principes fondamentaux d'humanité, de neutralité et d'indépendance, a permis d'éviter un résultat plus dramatique encore.



L'équipe de secouristes était facilement identifiable en tant que personnel de la Société nationale ; ses membres portaient des dossards de la Croix-Rouge et ils étaient aussi porteurs de cartes d'identité de volontaires. L'emblème de la croix rouge était aussi visible sur le véhicule. Le chef de l'équipe s'est présenté aux porteurs d'armes pour expliquer qu'ils venaient de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire et que leur rôle était d'assister les blessés, sans aucune distinction. Il leur a expliqué qu'il comprenait qu'ils ne faisaient que leur travail, mais que, tout comme l'armée remplissait son rôle en temps de conflit armé, la Croix-Rouge ivoirienne, créée par le gouvernement en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, avait elle aussi une mission à remplir, à savoir apporter une assistance humanitaire à toutes les victimes des conflits armés. Il a ajouté que s'ils devaient un jour se trouver dans la même situation, la Croix-Rouge agirait exactement de la même manière pour eux.

Les enseignements tirés de cet incident – qui sont tous des actions ou des mesures encouragées dans le Cadre pour un accès plus sûr – sont les suivants :

- ▶ Conserver son calme et demeurer attaché aux Principes fondamentaux, tout en expliquant le rôle neutre et impartial de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, peut permettre à terme d'arriver à ses fins, même dans les situations les plus tendues.
- ▶ La Société nationale doit avoir davantage de contacts avec les autorités et avec d'autres partenaires influents en temps de paix afin de favoriser une prise de conscience et d'améliorer ses possibilités d'accès lors de crises à venir.
- ▶ Dans des situations très sensibles, la réputation du CICR en tant qu'organisation neutre et indépendante peut être précieuse pour faciliter l'accès d'une Société nationale en obtenant des garanties préalables de passage en sécurité pour évacuer les blessés.